



# Une réduction fiscale avantageuse

## POUR LES PARTICULIERS :

Réduction d'impôt sur le revenu de 66% du don versé

**Plafonnée à 20% du revenu imposable annuel**

**Possibilité de reporter l'excédent sur les 5 années suivantes**

Exemple : Don de 30 €

Réduction fiscale : 19,80 €

Coût réel de votre don : 10,20 €

**Plafonnée à 0,5% du chiffre d'affaire HT**

**Possibilité de reporter l'excédent sur les 5 exercices suivants**

Exemple : Don de 10 000 €

Réduction fiscale : 6 000 €

Coût réel du don pour l'entreprise : 4 000 €

Contreparties valorisables à hauteur de 2 500 € (par ex : mise à disposition d'espaces, Pass annuel et entrées libres, etc.)

**Plafonnée à 50% de l'impôt sur les sociétés dû**